



**Termes de Référence pour recruter un.e Consultant.e ou un cabinet de Consultant.e.s chargé de réaliser une étude de référence dans le cadre d'un nouveau Programme **Children For Change au Burundi, « C4C » 2022-2026.****

*Version mise à jour le 01/08/2022*

## 1. Contexte et justification

**SOS Villages d'Enfants au Burundi** est une association membre de la Fédération mondiale de 136 associations travaillant dans plus de 2500 sites dans le monde. Nous travaillons ensemble avec une seule vision : « chaque enfant appartient à une famille et grandit avec amour, respect et sécurité. »

Notre mission est de donner une famille aux enfants en difficulté, les aider à bâtir leur propre avenir et participer au développement des communautés locales et notre approche est basée sur l'intérêt supérieur de l'enfant en gardant à l'esprit qu'***aucun enfant ne devrait grandir seul.***

Présent au Burundi depuis 1979 avec la création du 1<sup>er</sup> Village d'Enfants SOS à Gitega, SOS Villages d'Enfants au Burundi est une Organisation non gouvernementale à vocation sociale œuvrant dans l'esprit de la convention des Nations Unies pour les Droits de l'Enfant.

Reconnue d'utilité publique par le gouvernement du Burundi, SOS Villages d'Enfants met en œuvre ses programmes en faveur des enfants ayant perdu la prise en charge parentale ou courant le risque de la perdre à travers deux programmes principaux que sont : **la prise en charge de remplacement et le renforcement de la famille**. Des programmes connexes comme **la santé, le développement de la petite enfance et l'éducation formelle** sont également mis en œuvre.

SOS Villages d'Enfants intervient dans tout le pays où il prend en charge plus de 6000 enfants et jeunes répartis dans tout le pays et a des adresses physiques dans 5 provinces du pays à savoir **Bujumbura, Cibitoke, Gitega, Muyinga et Rutana**.

Le groupe cible de SOS Villages d'Enfants est constitué par :

- Les enfants ayant perdu la prise en charge parentale
- Les enfants courant le risque de perdre la prise en charge parentale



## Le Programme **Children4Change (C4C) 2022-2026.**

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau **Programme Children4Change, "C4C" 2022-2026** », les enfants pour le changement en français, SOS Villages d'Enfants au Burundi souhaite réaliser une étude de référence afin de pouvoir mesurer le plus exactement possible le progrès des indicateurs de ce nouveau Programme par rapport à une base de référence qui est à déterminer par le Consultant ici recherché.

Le changement ultime souhaité par le programme C4C : « ***D'ici 2026, plus d'enfants et de jeunes au Burundi grandissent et s'épanouissent dans une société qui les respectent, les écoutent et les protègent.*** »

L'objectif spécifique poursuivi par le programme C4C est que « ***les droits de protection, de provision et de participation des enfants et des jeunes sont protégés et revendiqués dans les communautés des zones d'intervention.*** »

A travers ce Programme, SOS Villages d'Enfants au Burundi compte mener ses interventions sur 21 collines de 6 communes.

Il s'agit des :

- ✓ Communes de Buganda et Rugombo dans la province de Cibitoke ;
- ✓ Communes de Gitega et Makebuko dans la province de Gitega ;
- ✓ Communes de Gasorwe et Muyinga dans la province de Muyinga

Le programme vient soutenir dans cette zone d'intervention 4 510 enfants et jeunes répartis dans 902 familles.

### IMPORTANT :

Un « **cadre de résultats** » a été élaboré pour le programme (voir **Annexe III**) avec des indicateurs pour chaque niveau de résultats (Objectif spécifique, Résultats, Extrants).

Les indicateurs de ce cadre de résultats sont, pour la plupart, issus de l'outil de suivi appelé « **Base de Données Programme** » (ou **Programme Data Base 2 – PDB2** en anglais) de SOS Villages d'Enfants.

Il est important de noter que la valeur des indicateurs avec comme source de vérification « PDB2 » seront collectées par le personnel de SOS Villages d'Enfants qui effectue ce travail de collecte, dans le cadre du suivi du programme. Cela signifie qu'ils ne requièrent pas un travail de collecte de la part du consultant.

Seuls les indicateurs avec la mention "outil additionnel" font l'objet de la présente offre de consultance.

Cependant, les outils de collecte des autres indicateurs nécessitent soit d'être améliorés, d'être testés ou encore d'être élaborés car ils n'existent pas (voir mention en rouge dans le Cadre de résultats en Annexe III). C'est pour ceux-ci que le consultant sera particulièrement sollicité, à la fois pour l'élaboration/la modification/le test et la collecte.



## 2. Objectifs de l'étude de référence

### a. Objectif général

L'objectif général de cette étude est de définir et déterminer une base de référence des indicateurs (*baseline*) du cadre de résultats du programme C4C.

### b. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- (1) Déterminer les valeurs de référence de l'objectif spécifique, des résultats et des extrants du programme C4C *par rapport aux indicateurs prédéfinis*, en collaboration avec les équipes de mise en œuvre du programme, ;
- (2) Pour l'Objectif spécifique : améliorer l'outil de collecte pour l'indicateur 3 ;
- (3) Pour le Résultat 4 : élaborer l'outil de collecte des 3 indicateurs ;
- (4) Pour le Résultat 5 : élaborer l'outil de collecte de l'indicateur 1 ;
- (5) Pour les Extrants suivants, élaborer l'outil de collecte des indicateurs : 1.3, 1.4, 1.5, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5.
- (6) Pour l'Extrant 4.2 : tester ou améliorer l'outil de collecte de l'indicateur.

## 3. Résultats attendus de la présente étude

Une base de référence des indicateurs de l'objectif spécifique, des résultats et des extrants du programme C4C est bien définie et connue.

Tous les indicateurs sont définis et disposent d'un outil de collecte.

## 4. Méthodologie

Cette étude de référence sera basée sur une méthodologie mixte combinant une approche qualitative et quantitative. Dans tous les cas, l'étude devra s'articuler sur les points suivants :

- Une enquête quantitative pour identifier la base de référence des indicateurs quantitatifs du programme ;
- Une enquête qualitative pour identifier la base de référence des indicateurs qualitatifs du programme ;
- L'organisation d'un atelier pour validation des indicateurs de référence de l'enquête qualitative et quantitative ;
- L'organisation des discussions en groupe avec les équipes de mise en œuvre du programme C4C pour identifier les forces et les faiblesses résidant dans la détermination des indicateurs de l'objectif spécifique, des résultats et des extrants et surtout réduire/éliminer les faiblesses identifiées ;



- L'organisation des entretiens avec des personnes ressources pour mieux connaître la situation et le contexte dans lesquels les indicateurs périodiques ont été déterminés.

Les démarches méthodologiques, sous contrôle du consultant, seraient les suivantes :

#### **a) Préparer l'étude de référence**

Il s'agira d'abord d'entreprendre tous les préparatifs nécessaires à l'étude de référence sur terrain, à savoir proposer une méthodologie détaillée, effectuer des recherches documentaires, identifier les informateurs clés, planifier le processus de collecte des données, l'organisation du travail sur terrain et de la logistique, préparer le calendrier des visites sur terrain. Préparation des listes de contrôle, des listes des participants et d'autres informations relatives à la gestion et à l'organisation de la collecte des données utiles à la présente étude de référence ;

#### **b) Collecte et analyse des données**

Pour chaque étape, les actions suivantes doivent être menées :

- Collecte des données selon la méthodologie et les outils convenus ;
- Analyse des données,

Le processus de collecte des données doit comprendre, par exemple, des entretiens avec les parties prenantes clés convenues entre le consultant et le commanditaire de l'étude. La consultation de diverses sources de recherche documentaire telles que les rapports internes et l'analyse des statistiques disponibles.

Dans la mesure du possible et si pertinent et nécessaire, le consultant encouragera la participation des enfants et des jeunes, en particulier les filles, au processus de collecte des données. Le consultant développera et utilisera des outils adaptés aux enfants.

**N.B :** La méthodologie proposée est indicative. Le consultant peut ou pourra faire des propositions d'améliorations de la méthodologie qui lui permet au mieux de répondre aux objectifs de l'étude de référence.

**On s'attend à ce que le consultant et les collecteurs de données prennent en considération les mesures de sauvegarde et de protection de l'enfant au cours de cette étude.**

### **5. Les livrables attendus**

SOS Villages d'Enfants au Burundi attend du consultant qu'il/elle fournisse les livrables suivants :

- La participation active du consultant à la séance conjointe de finalisation d'une méthodologie convenue de l'étude de référence pour le programme C4C ;
- La relecture et la validation de la méthodologie, des outils et du calendrier de la mission en question ;
- La collection des données ;



- L'analyse des données et la production d'un premier rapport de l'étude de référence pour la revue de SOS Villages d'Enfants au Burundi et SOS Villages d'Enfants Belgique ;
- La production d'un rapport final de l'étude de référence (en français) comprenant les sections suivantes :
  - ✓ Un résumé exécutif reprenant les résultats clés et les recommandations (en français) ;
  - ✓ Une table des matières ;
  - ✓ La méthodologie et des limites éventuelles de l'étude de référence ;
  - ✓ Le cadre de résultats (outil Excel fourni par SOS VE) complété avec les valeurs de référence ;
  - ✓ L'analyse des résultats de l'étude de référence (structurés autour des objectifs de l'étude de référence) ;
  - ✓ Les conclusions de l'étude de référence ;
  - ✓ Les recommandations pour de futures actions par rapport aux résultats de la présente étude de référence ;
  - ✓ Les annexes, y compris les outils de recherche, la liste des informateurs clés et des focus groups, les termes de référence de l'étude de référence et une brève biographie consultée dans le cadre de la présente étude de référence ;
  - ✓ Une brève présentation Powerpoint du rapport final de l'étude de référence.

## 6. Offre de consultance

### a. Type d'accompagnement attendu du/de la consultant(e)

SOS Villages d'Enfants au Burundi recherche un(e) consultant(e) pour l'accompagner dans le processus d'une étude de référence.

Le/la consultant(e) agira comme coordinateur lead et facilitateur du processus. Il sera appelé à :

- Consulter la documentation nécessaire pour une compréhension globale et effective du programme C4C ;
- S'appropriier le cadre de résultats du programme C4C et le comprendre dans sa globalité ;
- Evaluer, en collaboration avec les équipes de mise en œuvre, la pertinence des indicateurs périodiques du cadre de résultats déjà défini lors de la conception du programme C4C ;
- Faciliter la redéfinition et la détermination, si besoin il y aurait, des indicateurs périodiques aux niveaux de l'objectif spécifique, des résultats et des extrants liés à chaque résultat ;
- Faciliter, en collaboration avec les équipes de mise en œuvre du programme C4C, la définition des indicateurs de base/référence par rapport aux indicateurs périodiques 2024 et 2026 ;



- Proposer, en collaboration avec les équipes de mise en œuvre du programme C4C et pour le besoin interne à SOS VE au Burundi et SOS VE Belgique, des valeurs intermédiaires des années 2022, 2023 et 2025 ;
- Tirer des conclusions, faire des recommandations et énoncer des leçons apprises quant à la définition et la détermination des indicateurs périodiques 2024 et 2026 et proposer des améliorations à faire afin de faciliter un calcul aisé, c'est-à-dire le calcul le plus exact possible de ces indicateurs et partant le rapportage facile du programme C4C ;

L'équipe SOS Villages d'Enfants au Burundi interviendra en soutien avec un rôle centré beaucoup plus sur l'orientation du/de la consultant(e) à chaque étape de l'étude de référence pour faciliter l'exécution de la mission à faire.

### **b. Compétences et conditions requises**

La ou les personne(s) chargée(s) de faire cette étude de référence doit ou doivent d'abord avoir une connaissance approfondie d'un cadre de résultats des projets/programmes communautaires ainsi qu'une compétence et une expérience avérées dans la conduite de recherches sociales. Une formation de niveau Licence au minimum est requise en sciences sociales et dans d'autres disciplines connexes. Une expérience dans l'organisation et la conduite des études de référence en général serait également un atout.

La condition préalable à l'implication d'un(e) expert externe est qu'il/elle s'entretienne avec le personnel clé de la mise en œuvre du programme C4C. Le personnel de SOS Villages d'Enfants au Burundi affecté à ce programme doit être impliqué au processus de l'étude de référence, à l'élaboration des conclusions et au développement des recommandations. **La (les) personne(s) chargée(s) de cette étude doit (doivent) bien connaître et s'engager à respecter les contenus des principaux documents de politique de SOS Villages d'Enfants, en particulier ceux relatifs à la protection de l'enfance.**

Le/la Consultant(e) ou le/la Consultant(e) principal(e) du Cabinet de consultance devra avoir en outre les compétences suivantes :

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la conduite des études de référence ;
- Avoir réalisé au moins deux travaux d'études de référence, d'étude d'évaluation des besoins, d'étude de faisabilité ou d'étude de base ;
- Avoir une compréhension manifeste de la problématique de la prise en charge des enfants ;
- Avoir de bonnes capacités d'écoute, de communication et de travail en équipe ;
- Avoir une bonne maîtrise dans la gestion d'un cadre de résultat ;
- Avoir une maîtrise parfaite du français et de l'anglais.



## 7. Calendrier

Mis à jour le 01/08/2022

1 <sup>er</sup> août 2022	Republication des Termes de référence (TdR)
17 août 2022 à 12h00	Date limite de soumission des candidatures
Du 17 au 31 août 2022	Sélection du consultant/e
1 <sup>er</sup> septembre 2022	Accord sur le calendrier de travail précis et signature du contrat
5 septembre 2022	Début de la mission
20 septembre 2022	Date limite de présentation de la version préliminaire du rapport
27 septembre 2022	Date limite des commentaires additionnels par SOS Villages d'Enfants Burundi
4 octobre 2022	Remise de la version définitive du rapport

## 8. Procédure de soumission de l'offre

L'offre sera composée de :

- Une proposition technique (voir proposition de structure en Annexe I) ;
- Un CV actualisé du ou de la consultant/e et/ou du personnel aligné en cas de cabinet de consultance ;
- Deux contacts de référence pouvant attester des compétences du consultant/e ou du Cabinet ;
- Une déclaration d'engagement de disponibilité pour l'ensemble de la mission ;
- Une proposition financière séparée de celle technique (voir proposition de structure en Annexe II).

Les offres sont à soumettre **jusqu'au 17 août 2022** à [job@sos-kinderdorpen.be](mailto:job@sos-kinderdorpen.be) avec pour objet « Etude de référence C4C Burundi ». Les questions peuvent être adressées uniquement par email à l'adresse : [contact@sos-villages-enfants.be](mailto:contact@sos-villages-enfants.be).

**Fait à Bujumbura le 13 juillet 2022**

Le Directeur National  
Pascal BIZIMANA



## ANNEXES

### Annexe I : Modèle de proposition technique

- 1) Introduction : description de l'entreprise/consultant, qualifications et conformité à la législation – 1 page max
- 2) Contexte : compréhension de la mission, du contexte et des exigences en matière de services, – 2 pages max
- 3) Méthodologie proposée – 1 à 2 pages max
- 4) Expérience du consultant/e dans la réalisation des missions de nature similaire et expérience de la zone géographique pour d'autres clients importants (nom de l'organisation, nom de la mission, dates de la mission, contacts de la personne de référence) – 2 pages
- 5) Si équipe de consultants/es, composition de l'équipe proposée – 1 page
- 6) Plan de travail avec calendrier indicatif – 1 page
- 7) Exemples de rapports (au moins 2 en annexe avec attestation de bonne fin)
- 8) Exigences légales (certificat de constitution, conformité fiscale)

### Annexe II : Modèle de proposition financière

Le consultant doit établir un devis pour les éléments ci-dessous et indiquer clairement tout autre coût pouvant être impliqué en plus de ceux énumérés ci-dessous.

Budget élaboré en BIF si consultant résidant au Burundi.

Budget élaboré en EUR si consultant résidant hors du Burundi.

Rubrique	Unité	Fréquence	Cout unitaire (BIF ou EUR)	Cout total (BIF ou EUR)
Honoraires	Par jour			
Frais de bureau (impression, photocopie, reliure, frais de communication, etc.)	Montant forfaitaire			
Frais de logistique (transport/hébergement, etc.)				
<b>COUT TOTAL</b>				



## Annexe III : Cadre de résultats du Programme C4C<sup>1</sup>

Chaîne de résultats		Indicateur	Outil, Source de vérification
	<b>Outcome :</b> Les droits de protection, de provision et de participation des enfants et des jeunes sont protégés et revendiqués dans les communautés des zones d'intervention	% d'enfants (F, G) de 0-17 ans en situation de pauvreté multidimensionnelle (enfants privés dans au moins trois des 7 dimensions du bien-être)	PDB2 (analyse MODA, moyenne des 3 sites)
		% de familles qui sortent du programme en ayant atteint l'autonomie	PDB2
		Niveau de mise en place d'un système de soutien social solide au profit des enfants vulnérables dans les communautés d'intervention	<b>Outil à améliorer</b> (échelle de 7 critères)
<b>Résultat 1</b>	Les enfants et les adolescents, en particulier les filles et les adolescentes, jouissent de leurs droits, agissent comme des citoyens responsables et s'approprient de la revendication de leurs droits	Indice d'intégration sociale des enfants et adolescents dans la communauté	PDB2 et Promesse d'une Prise en charge n°15 (échelle à 4 niveaux, 1 = valeur la plus élevée)
		% d'enfants (0-17 ans) (F, G) participant aux décisions ayant un impact sur leur vie	PDB2 (échelle à 4 niveaux : le % correspond aux niveaux 1 et 2 (les plus hauts) : 1. La prise de décision est partagée/individuelle et 2. La personne est consultée sur les décisions)
		% d'enfants (0-17 ans) (F, G) disposant au moins d'un document d'identité légal	PDB2
<b>Extrant 1.1</b>	Les enfants et les adolescents du programme ont accès aux services essentiels (éducation, nutrition)	% d'enfants (0-17 ans) (F, G) fréquentant assidument l'école	PDB2
		% d'enfants (0-17 ans) (F, G) ayant abandonné l'école	PDB2
		% d'enfants (0-17 ans) (F, G) ayant accès à des denrées alimentaires suffisamment abondantes (sécurité alimentaire - quantité)	PDB2
		% d'enfants (0-17 ans) (F, G) ayant accès à des denrées alimentaires nutritives (consommation alimentaire - qualité)	PDB2
<b>Extrant 1.2</b>	Les enfants et les adolescents des communautés d'intervention sont accompagnés dans leur développement socio-affectif	% d'enfants (0-17 ans) (F, G) présentant peu, ou ne présentant pas, de problème d'interaction sociale	PDB2
		% d'enfants (0-17 ans) (F, G) ayant une estime de soi élevée ou moyenne	PDB2
		Distribution des tâches et responsabilités dans le foyer (0-17 ans) (F, G)	PDB2

<sup>1</sup> Le détail des cibles prévues à fin des années 3 (2024) et 5 (2026) sera fourni au soumissionnaire gagnant à travers un cadre de résultats complet pour lui servir de guide de définition des indicateurs de référence.



<b>Extrant 1.3</b>	Les adolescents du programme ont accès à l'information sur la santé et l'éducation sexuelle et reproductive	% taux moyen d'adolescents (F, G) informés sur la santé et l'éducation sexuelle et reproductive	Outil additionnel
<b>Extrant 1.4</b>	Les enfants et les adolescents du programme ont accès à l'information sur les pratiques environnementales	% taux moyen d'enfant (0-17 ans) (F, G) informés sur les pratiques environnementales	Outil additionnel
<b>Extrant 1.5</b>	Les enfants et les adolescents des communautés d'intervention connaissent leurs droits	Niveau de connaissance des enfants (0-17 ans) (F, G) de leurs droits	Outil additionnel
<b>Extrant 1.6</b>	Les enfants et les adolescents des communautés d'intervention participent à la promotion et à la protection de leurs droits	Niveau de participation des enfants (0-17 ans) (F, G) aux décisions ayant un impact sur leur vie	PDB2
<b>Résultat 2</b>	Les jeunes du programme, en particulier les jeunes filles, se développent pour devenir des adultes autonomes et responsables	% de jeunes (F, G) ayant un objectif d'autonomie atteint contenu dans le Plan de Développement de la Famille (PDF)	Capté par PDB2
		% de jeunes (F, G) qui ne sont pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation	PDB2, Promesse d'une Prise en charge n°22
<b>Extrant 2.1</b>	Les jeunes du programme ont accès à une éducation de qualité et acquièrent des compétences nécessaires à l'emploi	% des jeunes (F, G) recevant une formation classique ou professionnelle	PDB2
		% de jeunes (F, G) ayant terminé leur formation professionnelle	Capté par PDB2
		% de jeunes (F, G) du programme démontrant des résultats scolaires au moins satisfaisants	PDB2
<b>Extrant 2.2</b>	Les jeunes du programme sont accompagnés dans leur développement social et affectif et leurs besoins en santé physique et mentale sont satisfaits	% de jeunes (F, G) bénéficiant d'un soutien approprié sur les questions en lien avec leur santé (difficultés/handicap et/ou maladie)	PDB2
		% de jeunes (F, G) présentant un problème sur le bien-être social et émotionnel	Capté par PDB2
		% de jeunes (F, G) ayant trouvé une solution à leur problème en bien-être social et émotionnel	Capté par PDB2
		% de jeunes (F, G) ne présentant pas de consommation abusive d'alcool	PDB2



<b>Extrant 2.3</b>	Les jeunes du programme sont accompagnés dans l'accès à leur première expérience professionnelle	% de jeunes (F, G) possédant des compétences relatives à l'obtention d'un emploi ou la génération de revenus moyennes (au moins)	PDB2
		% de jeunes (F, G) accompagnés ayant obtenu une première expérience professionnelle	Outil additionnel
<b>Extrant 2.4</b>	Les jeunes du programme ont un accès sécurisé à la technologie de l'information pour améliorer les opportunités professionnelles	% de jeunes (F, G) possédant des compétences numériques et relatives aux technologies de l'information et de la communication moyennes (au moins)	PDB2
<b>Résultat 3</b>	Les familles du programme prennent en charge et protègent efficacement leurs enfants	% de familles possédant un Plan de Développement de la Famille (PDF) à jour	PDB2 et Promesse d'une Prise en charge n°18
		% de familles disposant d'un revenu stable pour répondre aux besoins de base des enfants	PDB2
<b>Extrant 3.1</b>	Les familles acquièrent des compétences parentales pour une prise en charge efficace de leurs enfants (prise en charge, éducation et compétences, protection et inclusion sociale, bien-être social et affectif)	% de responsables de la prise en charge (F, H) passant tout leur temps ou la plupart de leur temps avec leurs enfants et/ou ayant souvent ou constamment connaissance de ce qu'ils font	PDB2
		% de responsables de la prise en charge (F, H) possédant des compétences relatives à l'obtention d'un emploi ou la génération de revenus moyennes (au moins)	PDB2
		% de responsables de la prise en charge (F, H) n'ayant pas de problème de violences familiales (y compris à l'encontre des enfants)	PDB2
		% de responsables de la prise en charge (F, H) ne présentant pas de consommation abusive d'alcool	PDB2
<b>Extrant 3.2</b>	Les familles disposent des ressources (matérielles et financières) suffisantes pour satisfaire aux besoins essentiels de leurs enfants (moyens de subsistance et sécurité alimentaire)	% de responsables de la prise en charge (H, F) employés ou travailleurs indépendants	PDB2
		% de famille bénéficiant d'un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins élémentaires	PDB2
<b>Extrant 3.3</b>	Les familles ont accès aux services essentiels de base (logement, santé)	% de responsables de la prise en charge bénéficiant d'un soutien approprié sur les questions en lien avec leur santé (difficultés/handicap et/ou maladie)	PDB2
		% de responsables de la prise en charge ayant une assurance santé	PDB2



		% de familles bénéficiant de conditions de vie (relativement) acceptables, conformément aux standards locaux	PDB2
		% de familles ayant un logement stable	PDB2
<b>Résultat 4</b>	Les structures communautaires clés œuvrent de manière durable, travaillent en synergies et participent à la prise en charge des enfants, en particulier des filles, des zones d'intervention	# d'enfants appuyés par les OBC	Outil additionnel
		% de cas traités ou référencés par rapport aux cas signalés	Outil additionnel
		% de cas d'abus ou de violences contre les filles/jeunes filles parmi les cas signalés	Outil additionnel
<b>Extrant 4.1</b>	Les volontaires communautaires acquièrent des compétences dans la planification, le suivi-encadrement et le coaching des familles	Non applicable / pas utile	NA
<b>Extrant 4.2</b>	Les OBC acquièrent des compétences sur la gestion administrative et financière et mobilisent les ressources financières pour répondre aux besoins des enfants des familles vulnérables	Niveau de capacités des OBC (échelle à 4 niveaux : Très faible ; Faible ; Moyen et Appréciable)	Outil d'évaluation des capacités des OBC
<b>Extrant 4.3</b>	Les structures communautaires de protection (CPE, points focaux, leaders communautaires et administratifs à la base, DPDFS) sont renforcées et fonctionnelles pour prévenir et apporter des réponses aux besoins des enfants survivants de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence (VAEN)	Niveau de connaissances en matière de protection des enfants	Outil additionnel



<b>Résultat 5</b>	SOS BDI et SOS BE renforcent l'impact et garantissent la durabilité de leurs interventions en plaidant en faveur des droits de l'enfant et en assurant une gestion intègre, efficace, efficiente, participative et collaborative	Niveau moyen (%) de conformité aux exigences minimales en matière de sauvegarde de l'enfant de SOS BE	Outil additionnel
		Niveau d'implémentation de la GAR par SOS BDI	ProDIGI Indicateur de la GAR
<b>Extrant 5.1</b>	SOS BDI et SOS BE garantissent la sauvegarde de l'enfant et l'intégrité dans leurs programmes et dans leur organisation	Niveau d'exécution des recommandations (financées par le programme) de l'audit interne régionale SOS par SOS BDI	Outil additionnel
		Niveau d'implémentation du Plan de gestion de l'intégrité de SOS BE	Outil à élaborer
		Niveau moyen (%) de conformité aux exigences minimales en matière de sauvegarde de l'enfant de SOS BDI	Outil additionnel
<b>Extrant 5.2</b>	SOS BDI et SOS BE gèrent de manière efficace et efficiente leurs programmes et renforcent leurs capacités institutionnelles (GAR, renforcement organisationnel, gestion financière, communication et gestion de la sécurité)	Niveau d'implémentation de la GAR dans les sites d'intervention et au niveau national (SOS BDI)	Checklist du niveau de GAR
		Niveau d'implémentation de la GAR par SOS BE	Outil additionnel
		Niveau d'intégration de SOS Connect au sein de SOS BDI	Outil additionnel
		Niveau d'implémentation du plan de gestion des risques et de la sécurité par SOS BDI	Outil additionnel
<b>Extrant 5.3</b>	SOS BDI et SOS BE renforcent l'intégration des axes transversaux (genre, environnement et digitalisation) dans leurs programmes et leur organisation	Niveau de mise en œuvre des recommandations de l'audit genre de SOS BDI	Outil additionnel
		Niveau d'implémentation du Plan d'action Genre de SOS BE	Outil additionnel
		Niveau d'implémentation du Plan d'action Environnement de SOS BDI	Outil additionnel
		Niveau d'implémentation du Plan d'action Environnement de SOS BE	Outil additionnel
		% d'erreurs dans la qualité des données dans PDB2	PDB2
<b>Extrant 5.4</b>	SOS BDI et SOS BE plaident en faveur des droits des enfants	Niveau d'implémentation du Plan d'action plaidoyer de SOS BDI	Outil additionnel



<b>Extrait 5.5</b>	SOS BDI et SOS BE mettent en œuvre le programme de manière participative et collaborative via des partenariats de synergie et assurent la durabilité du programme par l'implémentation de l'approche CDC (Civic Driven Change = Changement induit par les citoyens)	% de familles participantes dont le niveau d'attentisme a baissé / dont le niveau d'estime de soi a augmenté	Outil additionnel
		Niveau d'appréciation du Comité local de pilotage sur la gestion du programme	Outil additionnel
		% de mise en œuvre du plan d'action conjoint avec chaque partenaire de synergie	Outil additionnel